

M. Berland n'estime pas utile l'achat de ces collections ni des deux camions pour la voirie dont le coût total est de 65.000 frs.

Le budget des dépenses extraordinaires est voté à l'unanimité moins 1 voix contre M. Berland.

## I - Recettes extraordinaires

Les emprunts y figurent pour 1.950.000 frs et le prélèvement sur recettes ordinaires pour 340.067,01 frs.

Le conseil adopte le total des recettes extraordinaires fixé à 2.300.375,01 frs.

L'ensemble du budget primitif 1963, en sections ordinaires et extraordinaires, est voté à l'unanimité par le Conseil Municipal moins une voix contre M. Berland.

## II - Questions diverses

Avant d'aborder l'examen des questions diverses, M. Guillaud demande la parole pour répondre à certaines critiques faites au projet d'abattoir intercommunal en Commission Plénière.

M. Guillaud précise qu'il y a 34 bouchers de Royan St Georges, St Palais, St Sulpice qui ont abattu à l'abattoir de Royan en 1962, 8.354 têtes de bétail, représentant environ 700 tonnes de viandes mortes. Il y a eu un apport de 500 tonnes de viandes foraines.

Le bénéfice net dépasse 10.000 frs après déduction des charges de fonctionnement, de l'entretien des bâtiments et des dépenses d'exploitation.

M. le Maire est tout à fait d'accord sur ces chiffres qu'il ne discute pas, mais précise qu'il ne voit l'implantation d'un abattoir intercommunal que sur le territoire de la commune, sur la zone industrielle, l'avenir est actuellement aux grands